

## Visite de Sarzeau, petite ville de l'Isle de Rhuys

### Une ville de Bretagne

Capitale de la presqu'île de Rhuys, la ville de Sarzeau, alias «Sarzaou» et, en breton de Vannes, Sarhau, dont l'étymologie nous est inconnue, forme un grand territoire communal et une petite cité dont l'origine semble remonter au Moyen Âge.

Aujourd'hui, la commune de Sarzeau a une superficie de 6 023 hectares mais, comme elle possédait jadis Le Tour-du-Parc et Saint-Armel, elle faisait 7 658 hectares, ce qui la place au 5<sup>e</sup> rang des communes du département (ou, tout au moins des paroisses de 1789).

Son histoire a été longtemps éclipsée par celle de l'abbaye de Saint-Gildas-de-Rhuys et celle du château ducal de Suscinio, mais sa paroisse aurait été érigée au x<sup>e</sup> siècle et la première mention connue de Rhuys remonte au vi<sup>e</sup> siècle. *Reuvisii pagus, mons et castrum in monte* cité par Dom Morice. Dans le cartulaire de Redon, on trouve *ROWIS* en 836 et *REWIS* en 878. Selon Léon Fleuriot, ce nom viendrait du vieux-breton *ROWID-T* et signifierait : «de belle apparence», ce qui nous renvoie à un anthroponyme, mais on ne sait rien de plus précis sur l'homme qui aurait donné son nom au pays.

Selon l'abbé Luco (*Pouillé des paroisses du diocèse de Vannes*) la paroisse de Sarzeau aurait été érigée à la fin du x<sup>e</sup> siècle, après les invasions normandes, et après l'envahissement par la mer d'une église antérieure dédiée à saint Démètre, mais qu'on ne peut situer avec certitude. En tout cas, la paroisse de Sarzeau prit alors pour patron saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, martyrisé vers 250, dont le fête se célèbre le même jour que celle de saint Démètre, martyr romain quasi-inconnu, soit le 29 novembre.

Erwan Vallerie (*Communes bretonnes et paroisses d'Armorique*), pense que la paroisse primitive comprenait toute la presqu'île, s'appelait

Rhuys, que son chef-lieu pouvait-être Saint-Démètre (en Penvins ? ou en Arzon), qu'elle fut démembrée une première fois entre Arzon, l'île d'Illur (à l'est de l'île d'Arz) et Saint-Démètre, et, ensuite, bouleversée, vers l'an Mil, par l'érection de la nouvelle paroisse de Sarzeau, puis, vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, de celle de Saint-Goustan, nom primitif de la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys d'aujourd'hui.

Ce qui est certain, c'est qu'une église romane a existé jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, preuve de l'ancienneté de la paroisse de Sarzeau.

On sait que les ducs de Bretagne appréciaient beaucoup la presqu'île de Rhuys pour sa douceur de vivre, son climat, ses forêts, donc ses chasses et c'est pourquoi le duc de Bretagne décida d'y établir une résidence. Le premier manoir de Suscinio est attesté en 1218, et il semble bien qu'il ait été édifié par Pierre 1<sup>er</sup> Mauclerc. Au XI<sup>e</sup> siècle, le duc Geoffroy 1<sup>er</sup> de Bretagne avait acquis de saint Félix, abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys, le parc de Rhuys. La forêt régnait en effet sur toute la presqu'île. En 1125, Abélard, élu abbé de Saint-Gildas-de-Rhuys, n'était pas parvenu à s'y maintenir évoquant la sauvagerie, la barbarie et l'horreur que lui inspirait cette contrée : «Les portes de l'abbaye n'étaient ornées que de pieds de biches, d'ours, de sangliers, de dépouilles hideuses de hiboux... Les moines n'avaient d'autre signal pour se réveiller que le son des cors de chasse et les aboiements des chiens...» Le pays était donc en grande partie couvert de forêts.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Jean 1<sup>er</sup> et Jean II séjournent à Suscinio et élèvent de nouveaux bâtiments qui donnent naissance à un véritable château fort.

La présence des ducs est bénéfique pour la presqu'île et sa région et, grâce à leur appui, des communautés religieuses et des institutions spécifiques vont être créées à Sarzeau.

À Saint-Jacques, selon une tradition non vérifiée, un établissement de templiers aurait existé (Luco). En 1341, le duc Jean II fonde en ville un couvent de trinitaires où il place et dote cinq moines. En 1458, François II établit un couvent de frères cordeliers à Bernon à 5 km au nord de la ville, sur le littoral du golfe du Morbihan.

Une communauté d'ursulines a également une existence éphémère à Kervillard (1677-1681), et près de l'église paroissiale, un hôpital est créé en 1667, puis disparaît à la fin du siècle avant d'être remplacé par un autre établissement fondé par Pierre de Francheville en 1723.

La paroisse de Sarzeau est très étendue, aussi est-elle subdivisée en plusieurs frairies ayant, en général, une chapelle et un vicaire attitré célébrant les offices, les baptêmes, les enterrements. Elle est aux mains d'un recteur qui, à la fin de l'Ancien Régime, est choisi par concours.

Il dispose d'un revenu élevé – 6 000 livres selon Luco – constitué par les dîmes, les rentes, les bénéfices des chapellenies et les «noales». C'est

donc un personnage puissant comme en témoigne la liste des recteurs «les plus remarquables», d'après Adrien Régent et quelques recherches complémentaires.

1490-1496 Guillaume de Quistinic, chanoine de Vannes.

1996-1515 Guy du Quirisec, chanoine de Vannes, neveu du précédent et oncle maternel du suivant.

1515-1522 Guillaume Drouillard, de la famille des seigneurs de Kerlein, chanoine de Vannes, chanoine de la collégiale de Nantes

[Lacunes pour les années 1522-1564]

1564-1581 Guénaël Le Floch, chanoine de Vannes.

1581-1584 Philippe de Montigny, seigneur de Beauregard, en Saint-Avé ; il démissionne et, n'étant que simple clerc, il épouse Françoise de Francheville.

1601-1603 Olivier Le Gallic, de Sarzeau.

1603-1609 Pierre Le Gallic.

1609-1631 Thomas Hary, Julien Guillard.

1632-1648 Jean Carré.

1649-1682 Jean-Vincent de Sérent, docteur de la Sapience et notaire, originaire de Kerfily (Elven). C'est celui qui reconstruisit l'église et y fut inhumé à sa mort.

1683-1703 Jean Luette, de Châteaubriant (diocèse de Nantes), ancien curé archiprêtre de Saint-Louis-des-Français (Rome).

1703-1709 Auguste de Langle, seigneur de Coëtuhan (Noyal-Pontivy).

1709-1718 Pierre de Châlons, de Lyon, chanoine de Vannes, auteur d'un *Vocabulaire breton-français* imprimé à cette époque.

1718-1727 Laurent Provost.

1727-1729 Jean Coutelier.

1729-1746 Philippe Faron, docteur en théologie de l'université de Paris, vicaire général, originaire de Meaux.

1746-1785 Jean-Marie-Vincent Touzée de Grand'Isle, docteur de la Sorbonne, ancien vice-chancelier de l'université de Paris, né à Vannes en 1710.

1785-1792 Pierre-Bertrand de Keroignant de Trézel, né à Guingamp en 1753, licencié en théologie de Paris, vicaire général de Vannes en

1785, réfractaire en 1792. Interné, il choisit l'exil en Espagne jusqu'en 1795, revient, ne retrouve pas sa cure en 1802, et meurt en 1813.

Le recteur de Sarzeau est représenté par un ou deux curés qui résident au presbytère et par une dizaine de vicaires qui, selon Adrien Régent, devaient travailler de leurs mains comme paysans, vigneron ou pêcheurs étant donné la modicité de leurs revenus : ils ne percevaient, en effet, que le casuel soit 0,50 F par messe et 0,25 F par enterrement et une maigre rétribution de leur recteur qui pouvait les révoquer à tout moment.

Les frairies étaient les suivantes, avec leur chapelle :

- Le Ruault, chapelle de Saint-Martin
- Coeterscoufle à Brillac, chapelle de Saint-Maur
- Saint-Jacques, chapelle du même nom
- Kerguet, chapelle Saint-Sébastien
- Le Duer, chapelle de Saint-Colombier
- Penvins, chapelle Notre-Dame
- Le Tour-du-Parc, chapelle Saint-Clair, érigée en paroisse en 1841 et en commune autonome en 1864.
- Prorozat, chapelle de Saint-Armel, érigée en paroisse en 1849 et en commune en 1858.

Il faut y ajouter la chapelle du château de Suscinio, qui avait son chapelain, celle de Sainte-Madeleine, au Clandy, pour les lépreux et les cordiers, celle de Saint-Vincent pour le catéchisme et la congrégation des hommes (près du presbytère) et une douzaine de chapelles privées dans les châteaux et manoirs de la presqu'île : Caden, Kerbot, Kerlevenan, Keralier, Coëtdihuel, etc.

Il y avait donc de nombreux lieux de culte, publics ou privés, un personnel religieux important, tant séculier (15 à 20 personnes) que régulier, quoique les trinitaires et les récollets soient limités à quatre ou cinq moines dans chaque couvent et n'aient pas eu un grand essor.

Une autre particularité de l'histoire de Sarzeau, qui était à la fois la conséquence de sa grande superficie et du départ des ducs du château de Suscinio (et de son attribution à des non-résidents à partir des années 1530-1540) était la prolifération des terres nobles, sièges d'une seigneurie ou, plus tard par division ou transformation, d'une « sieurie ».

Il y a donc beaucoup de manoirs, voire de châteaux puisque, selon la liste qu'en donne le chanoine Le Mené dans son *Histoire des paroisses du diocèse de Vannes*, Sarzeau compte 36 seigneuries, donc 36 châteaux ou manoirs.

Certaines de ces seigneuries remontent au XV<sup>e</sup> siècle et correspondent à des afféagements du domaine ducal à des membres de la cour, à des officiers ou à des proches du gouvernement du duché : les Becdelièvre, les Jocet, Rado du Matz, Botherel, Montigny, du Bot, Cillard, Carré, etc.

D'autres seigneuries, ou sieuries, n'apparaissent qu'aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles et certaines sont même acquises par des notables qui, comme dans l'ensemble de la Bretagne (ou du royaume), en adjoignent le nom à leur patronyme initial, par souci de promotion sociale ou d'imitation de la noblesse :

- Lesage, sieur de Kerbistoul
- Brénugat, sieur de Kervéno ou de La Pillais
- Rollando, sieur de Bodenay
- Le Quinio, sieur de Kerblay
- Le Net, sieur du Moteno
- Jouchet, sieur du Ranquin ou de La Villalloys

Ce sont ces notables qui se succèdent à la tête du corps de ville ainsi que les Nouël, Bernard, Fouscher, Blancho... aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Quelques grandes familles nobles émergent au début de l'époque moderne (fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> siècle, ou même au XVII<sup>e</sup> siècle) et impriment à la presqu'île une marque durable, encore perceptible au XXI<sup>e</sup> siècle : les Francheville, les Sérent, les Gouvello ou les Langlais, leurs alliés et leurs descendants.

- Les Francheville sont arrivés d'Écosse avec la duchesse Isabeau Stuart en 1442 : Pierre de Freschewill était son échanson et son nom fut francisé en Francheville. La famille s'est perpétuée depuis sa naturalisation en 1477 et a occupé des postes importants en Bretagne ou en France : gouverneurs militaires, sénéchaux, présidents du parlement de Bretagne, officiers généraux, députés, etc. Elle s'est fixée au château de Truscat au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

- Les Gouvello se fixent à Kerlévéan (où ils sont toujours) en 1641 par le mariage de Renaud de Gouvello de Kériaval, maître de la chambre des comptes de Bretagne avec Perrine Carré. Originaires d'Auray où ils apparaissent au XIII<sup>e</sup> siècle, ils s'enrichissent dans le commerce, se sont subdivisés en plusieurs branches et ont fait de multiples alliances avec les familles de la noblesse.

- La famille de Sérent est de noblesse encore plus ancienne (XI<sup>e</sup> siècle). Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, François-Joseph de Sérent de la Villeguérif épouse Marie-Jeanne Le Gouvello de Kériaval, achète la charge de gouverneur de la presqu'île et le château de Keralier. Son fils et successeur, Joseph-René-

François, fonde en 1783 la Société patriotique bretonne, véritable académie de Bretagne qui rassembla une centaine de membres jusqu'en 1790.

– Les Langlais, originaires du pays nantais (XVII<sup>e</sup> siècle), avec le mariage d'Olivier de Langlais avec Edwige de Francheville en 1871 ; il devint maire de Sarzeau de 1884 à 1891 comme le fut son beau-père Amédée de Francheville de 1852 à 1856, comme le sera son fils Élie de Langlais en 1914-1915, en 1919 et de 1941 à 1945.

En 1789, la municipalité de Sarzeau se dote d'armoiries : «Parti de France et de Bretagne au chef de gueules chargé d'une nef d'argent», pour affirmer son pouvoir naissant.

En somme, à la fin de l'Ancien Régime, hormis l'existence d'une enceinte de fortifications (que le château de Suscinio a dû rendre inutile au Moyen Âge), Sarzeau réunit la plupart des caractéristiques d'une petite ville du royaume :

– Elle est représentée aux États de Bretagne par un député comme les 41 autres villes de la province.

– Elle est le siège d'une communauté de ville originale la «communauté de l'isle de Rhuis», qui comprend les trois paroisses de la presqu'île : Sarzeau, Arzon et Saint-Gildas.

– Elle possède une juridiction propre ; la sénéchaussée de Rhuis avec son personnel comme 16 autres villes bretonnes.

– Elle a un subdélégué de l'intendance de Bretagne.

– Elle a sa milice bourgeoise avec ses compagnies.

– Elle est le siège d'une maîtrise des Eaux et Forêts.

– Elle est dotée de foires créées en 1616 par Louis XIII et en 1658 par Louis XIV et de deux marchés hebdomadaires.

– On trouve sur son territoire plusieurs communautés religieuses ou institutions hospitalières : les trinitaires, les récollets de Bernon qui, en 1642, ont succédé aux cordeliers installés en 1458, l'hospice des pauvres créé par Pierre de Francheville.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la presqu'île compte 6 à 7 000 habitants dont 7 à 800 vivent dans la ville de Sarzeau.

## Les Trinitaires

Les deux pierres tombales à croix de Malte fixées sur la façade de l'Office de tourisme sont les seuls restes de l'établissement des trinitaires à Sarzeau. Pour soigner les malades et secourir les pauvres de Rhuis, le duc

Jean III fonde un hôpital en ville en 1341, le 17 avril, et le confie à quatre frères de l'ordre de la Trinité. Les moines reçoivent le droit de pâture dans la forêt ainsi que le droit d'y prendre du bois de chauffage, le droit de pêcher dans les étangs et de moudre les grains dans les moulins du duc. Il leur assigne une rente annuelle de 200 livres qui sera fournie par les dîmes de la presqu'île et le rapport des vignes et des terres qu'il affecte au couvent. En 1790, la dîme des grains rapportait 3 616 livres et celle du vin, dix barriques, soit 240 livres.

Une église est construite, en forme de croix latine, un couvent et un bâtiment pour les pauvres et les malades qui abritait quatre lits qui leur étaient destinés.

On connaît les noms de plusieurs religieux et de ceux qui étaient à leur tête, les ministres. L'ordre des trinitaires avait été fondé en 1198, à Rome, par saint Jean de Matha (1160-1213), originaire de Barcelonnette, pour libérer les «captifs», c'est-à-dire les chrétiens faits prisonniers en Afrique ; il s'était ensuite consacré aux prisonniers, aux malades ou aux pauvres. En 1240, il comptait 600 maisons et le diocèse de Vannes avait deux établissements, celui de Sarzeau et celui de Rieux, fondé en 1345 par Jean 1<sup>er</sup> de Rieux dont le nombre de religieux fut porté à 13 en 1416.

Plusieurs ministres durent vendre vignes ou champs pour entretenir les moines et faire vivre l'établissement qui vivotait.

En 1609, le frère Regnault Rihouey, vicaire et provincial de Bretagne et Normandie, constate de nombreux relâchements et admoneste le ministre de Sarzeau, Laurent Hullin, sur la régularité des offices : «Les matines seront dites, depuis Pâques jusqu'à la Saint-Michel (29 septembre) à 5 heures du matin, la grand'messe à 9 heures, les vêpres à 3 heures de l'après-midi ; en hiver, les matines seront à 6 heures. Après la grand'messe, tierce et sexte.» Il constate encore que les hosties, la lampe d'autel, les nappes, aubes, surplis, missels... sont en nombre insuffisant ou en mauvais état, que les vitraux sont «rompus», les moines sortent trop souvent du couvent, etc.

Comme beaucoup d'ordres religieux, les trinitaires avaient besoin d'être réformés, ce qui fut fait en 1634 par un arrêt du Conseil du roi. Le ministre de Sarzeau, Marc Brayer, à l'encontre de ses trois frères, s'y opposa et il fallut lui imposer la force, en prenant le couvent d'assaut le 26 mars 1642, à coup de haches, marteaux, arquebuses et épées, dans un grand tumulte.

Sept ministres se succédèrent jusqu'à la Révolution et, en 1790, le couvent fut fermé, ses religieux dispersés – l'un deux résigna ses vœux.

Le couvent, qui avait été rebâti en 1783, fut vendu, avec tous ses biens, bâtiments d'exploitation, jardins, vignes, maisons, prés, tenues, etc., ainsi

que l'église, de 1791 à 1799. Jean-Claude Valet, de Vannes, chargé de la perception des impôts à Sarzeau, acheta le couvent, l'enclos, l'église, quelques prairies et vignes pour un total de 34 600 livres (sur un ensemble de l'ordre de 53 000 livres).

Le couvent, la chapelle et l'enclos furent rachetés peu après par Pascal Lange, marchand ambulant originaire de Lorient, qui s'était déjà rendu acquéreur du château de Suscinio dont il vendait les pierres par charretées entières... M. Lange louait une partie des bâtiments au curé de Sarzeau et à ses vicaires jusqu'en 1834 ou, peu après, à la brigade des douaniers ambulants. En 1847, «sentant sa fin approcher et désirant faire une œuvre de charité», il vend toute la propriété à un prix modéré (30 000 F) à Monseigneur de Bonamie, archevêque *in partibus* de Chalcédoine, Supérieur général de la congrégation des Sacrés-Cœur de Picpus («des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie et de l'Adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement»), fondée par le père Coudrin en 1800 pour l'évangélisation des païens, boulevard Picpus, à Paris.

Une nouvelle chapelle fut construite en 1852, un collège fut ouvert qui passa de 120 à 200 élèves en 1878. À cette époque, le collège est supprimé et remplacé par une école apostolique de 75 futurs missionnaires, qui fonctionnera pendant un peu plus de trois quarts de siècle. Le juvénat des pères de Picpus a alors disparu. L'église a été détruite, les bâtiments vendus à la ville de Sarzeau et, à proximité, subsistent un établissement de pères retraités et un petit musée.

## La sénéchaussée de Rhuy

Dans la rue Bonable, une vieille demeure du XVII<sup>e</sup> siècle, qui a encore ses ouvertures anciennes, ses grilles et ses lucarnes de pierre abritait sous l'Ancien Régime l'une des dix-sept sénéchaussées de Bretagne, chargée de la justice dans le ressort de la presqu'île de Rhuy. Cette sénéchaussée avait au sommet de sa juridiction un sénéchal, poste important, devenu une charge soumise à l'achat : elle valait 17 500 livres au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (quand la charge de président du présidial de Vannes atteignait 80 000 livres)..., un alloué, un lieutenant civil et criminel, le procureur du roi et son substitut, un greffier, plusieurs avocats, procureurs ou avoués, des sergents, des huissiers, des notaires (le père de Lesage, par exemple). Tout ce personnel pouvait donc atteindre plus d'une vingtaine de personnes au total.

La charge de sénéchal appartenait souvent à des familles de la noblesse ou à des notables désireux de monter dans l'échelle sociale. Elle se transmettait de père en fils ou d'oncle à neveu ; elle se vendait et nous pouvons





Maison natale de Lesage



Maison ancienne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup>), rue Bonable

ainsi retrouver les principales familles qui ont occupé cette fonction. Les sénéchaux de Rhuis dont on retrouve la trace de 1520 à 1777 sont les suivants :

- Jacques de Bogar, cité en 1520 où il épouse Julienne de Vennes
- Jean de Cambout, cité en 1552
- Jacques de Bogar, cité en 1578 et 1584, qui doit être apparenté au précédent
- Henri de Vennes, cité entre 1586 et 1611, sieur de Kervenic, qui épouse Magdeleine Bougies
- Daniel de Francheville (1584-1656) est sénéchal de Rhuis de 1620 à 1653, succédant à son oncle Henri de Vennes précité. En 1653, il vend sa charge, pour la somme de 17 500 livres, à
- Claude Picaut, sieur du Vertin, qui n'aurait été sénéchal que de 1653 à 1668
- Dans les années 1669-1691, Jacques Cillart, sieur de Kerampoul et son fils Jacques Cillart se succèdent, ce dernier ayant épousé Françoise Jocet,
- La charge passe au XVIII<sup>e</sup> siècle à la famille Jouchet
- De 1713, au moins, à 1743, Guillaume-François Jouchet, sieur de La Villalloys, cumule les charges de sénéchal et de subdélégué. On trouve ensuite son fils, René-François Jouchet, sieur du Ranquin, jusqu'à sa mort, «en sa maison de Kerthomas», en 1777.

## Les activités et le niveau de vie des habitants de Rhuis autrefois

Quelques maisons anciennes subsistent encore au centre de Sarzeau, malgré de nombreuses disparitions, et nous permettent d'évoquer la vie des Sarzeautins d'autrefois, leurs activités et leur niveau de vie.

Dans la rue Bonable subsistent plusieurs maisons remarquables : l'une d'entre elles qui fait l'angle de la rue de Gaulle conserve une grande cheminée de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle qu'on aperçoit par la vitrine du commerce du 14 rue du général de Gaulle. Si des maisons à pans de bois ont existé, il n'en reste rien, sauf une sablière sculptée insérée dans la maçonnerie d'une maison datée de 1768. Remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou au début du XVII<sup>e</sup>, ce bois représente, au centre, un médaillon avec un décor de rinceaux, deux personnages la pipe à la bouche (1 rue du général de Gaulle).

Place de la duchesse Anne, deux belles maisons à lucarnes Renaissance retiennent l'attention aux n° 5 et 7. Elles devaient appartenir à des notables. Remarquer les pilastres d'encadrement, l'entablement, le fronton à volute, l'arc en plein cintre, la date de 1622 sur l'une des lucarnes, la coquille, les angelots, le fronton incurvé sur l'autre (qui aurait peut-être fait partie des bâtiments du premier hôpital). D'autres maisons du *XVII<sup>e</sup>* et *XVIII<sup>e</sup>* siècles existent dans des rues voisines, par exemple au 27 rue Paul Helleu, témoignant d'une certaine aisance.

La plus grande partie de la population de la presqu'île de Rhuy vivait de l'agriculture et de la mer sous l'Ancien Régime. En 1532, lorsque les terres du domaine ducal passent au domaine royal, Rhuy compte 1 800 tenues. À la fin du *XVIII<sup>e</sup>* siècle, indépendamment de la consommation, la presqu'île exporte 600 – et même 800 – tonneaux de gros froment, chaque tonneau pesant 2 700 livres. Le commerce se fait par voie maritime, aux ports et cales du Logeo ou de Port-Navalo, et aux marchés du mardi et du vendredi, créés au *XVIII<sup>e</sup>* siècle, et aux diverses foires – 5 à Sarzeau, 1 à Saint-Gildas, 1 à Saint-Armel, 1 à Kerguet...

Il y a un peu de pêche à la sardine (Arzon) ou au hareng (Saint-Gildas, Le Grand Mont) et les embarquements dans la marine sont fréquents comme en témoigne l'aventure des 42 Arzonnais qui, le 7 juin 1663, échappent à la mort dans un combat contre les Hollandais après s'être voués à sainte Anne, ce qui donnera lieu à un pèlerinage (et à un cantique), chaque lundi de la Pentecôte :

«Ce fut de juin le septième  
Mille six cent septante et trois  
Que le combat fut extrême  
De nous et des Hollandois

[...] La merveille est toute sure  
Qu'aucun des hommes d'Arzon  
Ne reçut la moindre injure  
De mousquet ni de canon ».

Il y a douze couplets au total...

On connaît aussi l'existence de pêcheries à Saint-Gildas-de-Rhuy, d'ostréiculture, de marais salants et de vignes.

### *Le sel*

Les marais salants ont une existence plusieurs fois séculaire : sans remonter aux fours à augets très nombreux à l'époque gallo-romaine sur les rives du golfe, ils sont signalés par le célèbre voyageur Dubuisson-Aubenay en 1636, à Susicinio.



Lucarne Renaissance datée de 1622, place de la duchesse Anne, Sarzeau



Lucarne Renaissance, place de la duchesse Anne, Sarzeau

En 1689, les bénédictins de Saint-Gildas-de-Rhuys font refaire leurs marais de la Villeneuve, en Saint-Armel, sur le golfe et, d'après Adrien Régent, les travaux durèrent de nombreuses années, coûtèrent 20 000 livres et employèrent jusqu'à 700 ouvriers par jour en 1715. Quelques années plus tard, en 1723, les chanoines du chapitre de Vannes établirent des salines à Séné et y firent venir des paludiers guérandais. Les salines se trouvaient à Penvins, Banastère, Kerbodec, Le Bodérin, Saint-Armel.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les sauniers, ou paludiers, exportaient leur sel en Norvège, au Danemark, aux Pays-Bas, par les ports de Pénerf ou Port-Navalo. Chaque paludier disposait de 100 kg pour sa famille qu'il pouvait vendre à l'intérieur du département en acquittant une taxe au kilo, sous le contrôle vigilant des douaniers (dont les casernes étaient alors nombreuses sur le littoral...). Une loi de 1848 autorisa l'introduction de sel étranger, ce qui fit chuter l'industrie des marais salants. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il ne subsistait qu'une poignée de sauniers dans le canton de Sarzeau et les exploitations ont disparu après la deuxième guerre mondiale. Un paludier vient cependant de faire redémarrer une saline à Saint-Armel.

### *La vigne*

La presqu'île de Rhuys a connu une activité viticole non négligeable dans les siècles passés et qui n'a pris fin que dans les années 1950-1960.

Au Moyen Âge, l'abbaye de Saint-Gildas percevait la dîme sur les vignes de sa juridiction, c'est-à-dire la paroisse Saint-Goustan, la frairie de Saint-Armel et l'île de Tascon. Le duc de Bretagne faisait de même dans tout le reste de la presqu'île et plusieurs mentions des archives évoquent l'existence du vignoble en 1341, 1442, 1510, etc. On raconte que le duc de Mercœur appréciait le vin de Rhuys et l'aurait fait boire à Henri IV... D'après une étude de l'association «Au vent de l'Histoire», il s'agit d'un vin blanc de consommation locale, titrant 10° d'alcool et produit par des petits propriétaires comme culture accessoire, sur des lopins de 20 à 30 ares, avec des techniques rudimentaires : les raisins sont écrasés au pied ou à la bûche dans un baquet de bois, les pressoirs n'apparaissant que tardivement et seulement dans quelques grandes propriétés.

Le paysan de Rhuys faisait du vin artisanal qui se consommait sur place, l'année de la récolte car il ne se conservait pas bien et voyageait mal (tout au plus par bateau pour approvisionner les ports de la Marine royale...). Cependant, les choses changent quand on se met à distiller ce vin pour en faire une eau de vie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où, malgré les épidémies d'oidium et de phylloxéra, une grande partie du vignoble est replanté en cépages nouveaux provenant en grande partie des États-Unis.

Dans les années 1880, Gustave-Jules de Lamarzelle (1828-1900), imprimeur-libraire de Vannes, établit une distillerie dans sa propriété de Keralier où il a planté 35 hectares de «folle blanche des Charentes» (gros plant).

Le vignoble de Rhuys couvre alors 2 064 hectares (1891) et, à la suite de Lamarzelle, d'autres distilleries voient le jour, produisant chacune leur eau de vie spécifique. En 1900, Le Gallais, gendre de Lamarzelle, lui succède : il produit 109 hectolitres en 1906 sous les appellations «Eau-de-vie de Rhuys», «Cognac-de-Rhuys», «Rhuys-Keralier», «Fine-Keralier», «Fine Champagne de Rhuys». Il est alors maire de Sarzeau (1900-1912) et conseiller général du Morbihan. En 1898, A. Roussin crée une autre distillerie à Coëtdihuel (où il construit un manoir Art nouveau en 1907). Sa production de «Grande Fine de Rhuys» atteint 1 213 hectolitres en 1910. A. Roussin a épousé en 1898 une fille Normand, sœur d'un négociant en gros de vins et alcools de Vannes. Les frères Le Coze produisent la «Fine d'Arvor» à Port-Navalo (1907) ; l'épicerie Menais, 19 place des Lices à Vannes, commercialise son «Rhuys Saint-Armel»...

Cette grande époque de l'eau de vie de Rhuys culmine vers les années 1920-1930 quand Normand jeune, dont les établissements occupent un grand espace de l'avenue Saint-Symphorien et de l'avenue de la Gare à Vannes, reprend la distillerie de Keralier et celle de Coëtdihuel. Normand jeune - Emmanuel Normand (1880-1970) - étend ses activités et devient l'un des plus grands fabricants bretons. Il exporte et vend dans toute la France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Il crée de nouveaux alcools et invente des mélanges originaux.

Le déclin est provoqué par la propagation du phylloxéra, la concurrence du cidre, l'adoption de lois plus contraignantes pour lutter contre le fléau de l'alcoolisme (1825 : 3,5 litres d'alcool par an et par habitant, 1914 : 12,75 litres, 1975 : 12,48 litres...), mais aussi par la surproduction du vignoble français (et algérien) qui fait chuter les prix... Les difficultés apparaissent dans les années 1925 et, en définitive, l'entreprise est vendue à de nouveaux actionnaires en 1930, avant de disparaître dans les années 1950.

Le vignoble de Rhuys périclité et disparaît sous les coups des lois prohibant certains cépages déclarés trop nocifs, comme le Noah ou l'Othello. Le gouvernement crée alors des primes à l'arrachage. En 1946, il subsiste 260 vignes dans le Morbihan soit 65 hectares.

Au recensement de 1955, la presqu'île comptait 24 ha 57 ares de vignoble ainsi répartis : Sarzeau, 19 hectares, 63 ares ; Le Tour-du-Parc, 2 hectares, 81 ares ; Arzon, 79 ares ; Saint-Gildas, 75 ares ; Saint-Armel, 57 ares

Les cépages principaux étaient le «Noah» (10 hectares), le «Baco» (5 hectares), le «Seibel» et «l'Oberlin».

En conclusion, après ce tour d'horizon des activités des habitants de la presqu'île de Rhuy dans les siècles passés, avant les transformations du *xx<sup>e</sup>* siècle (et, notamment l'exode rural, les Trente Glorieuses et la révolution du tourisme à partir des années 1970...), on peut s'interroger sur le niveau de vie des habitants autrefois. On a beaucoup parlé d'un microclimat qui autorisait dans la presqu'île de nombreuses cultures et l'existence d'un vignoble ; on a fait état du commerce des grains et de l'enrichissement d'une catégorie de notables qui purent ainsi financer la construction de leurs châteaux, manoirs ou maisons de ville, comme ces deux belles demeures de la place de la duchesse Anne.

La pauvreté était cependant grande et, d'après Timothy Le Goff, surtout dans la presqu'île de Rhuy à cause de la multiplication des petites propriétés et du morcellement extrême de la terre. En effet, en 1556, le roi Henri II y avait aboli le domaine congéable pour pouvoir percevoir les droits de lods et de ventes. Il en était résulté la pratique du partage égalitaire entre roturiers, d'où ce morcellement des exploitations. Au milieu du *xviii<sup>e</sup>* siècle, 80 % des cotes de l'impôt du vingtième (au nombre de 1340), présentaient un revenu annuel de moins de 100 livres. En 1780, il n'y avait que 47 % de «laboureurs», c'est-à-dire de propriétaires ou de métayers.

Selon un contemporain : «Sans la navigation à laquelle se livrent les hommes, laissant aux femmes le soin de semer et de récolter, ce serait le pays le plus misérable de France, et il y a longtemps qu'il n'y existerait pas un seul cultivateur».

Le subdélégué de l'intendance de Bretagne, Jouchet de Villaloy, écrivait d'ailleurs en mars 1772 :

«Le paysan qui a trop de grains le va vendre aux marchés à Vannes, mais ce n'est pas le plus grand nombre, y ayant beaucoup plus de journaliers qui n'ont que leurs bras pour les faire vivre et faire subsister leurs familles, même parmi les laboureurs il y en a nombre qui après avoir ensemené leurs terres ont très peu de reste pour leur subsistance et qui actuellement se trouvent sans grains.»

Il concluait, à l'intention de l'intendant, qu'à cause de la dureté de l'hiver 1771-1772 plusieurs journaliers n'avaient pas eu de pain depuis deux ou trois jours : «Le tiers ou la moitié de tout le peuple pour ne pas dire davantage est dans la misère.»

Malgré ses atouts climatiques et ses productions très diversifiées, on ne peut donc pas dire que la presqu'île était alors un pays de cocagne...

## L'église paroissiale

On sait qu'il existait une église romane, on en connaît le plan général analogue à celui de Saint-Gildas-de-Rhuys et les vocables des différents autels mais aucun document écrit ou graphique ne nous en est parvenu.

L'édifice est en mauvais état à la fin du Moyen Âge et, au <sup>xvi</sup> siècle, les Drouillard qui sont alors les seigneurs de Kerlin reconstruisent le transept sud où ils ont deux enfeus qui sont encore en place aujourd'hui avec leur écusson : d'azur à trois pommes de pin d'or. Cette famille s'est fondue en 1590 dans celle des Quistinic. Une partie du toit s'effondre en 1648 mais il faut attendre que la situation s'aggrave pour que l'église soit totalement reconstruite de 1670 à 1683 par le recteur Vincent de Sérent de Kerfily, en poste de 1649 à 1682, suite à une réprimande lors de la visite épiscopale de Mgr de Rosmadec, le 20 juillet 1670.

C'est une église à croix latine avec portail et tour carrée à l'ouest dont la nef est plus longue que l'ancienne. Le bâtiment est béni le 6 août 1683 par Daniel de Francheville, vicaire général. Selon l'état actuel des recherches, on peut citer les maîtres architectes suivants : François Cosnier (1620-1688) aurait participé à sa construction, en tout cas à celle du portail en 1686. On lui doit aussi l'hôtel-Dieu d'Auray en 1651-1653, une partie de la Retraite des femmes de Vannes (marché avec Catherine de Francheville en 1676 et 1679), le pont et la porte Poterne en 1676-1678, la porte du Mené en 1685-1688. Guillaume Gravay a passé marché pour la tour carrée et la couverture de toute l'église le 21 septembre 1698, pour la somme de 2 600 livres ; le 21 mars 1700, il passe un autre marché pour le retable du maître-autel avec deux statues pour 3 060 livres (décor qui a disparu). On lui doit aussi le décor du retable sud : *Les âmes du Purgatoire* où son nom apparaît avec la date de 1707.

Des travaux d'embellissement ont eu lieu à partir de 1878, sous l'initiative du curé-doyen de l'époque, l'abbé Le Cosse. Il supprima le maître-autel ancien et fit percer une grande fenêtre au fond de l'abside. Estimant que son église était nue et n'avait aucun cachet, il fit appel à un «architecte remarquable» selon Régent, l'abbé Brisacé, du diocèse de Tours, dont les compétences semblaient alors exceptionnelles. Celui-ci décida d'édifier deux rangées de 12 colonnes en pierre blanche et de voûter l'église en croisée d'ogive pour créer ainsi une nef et deux bas-côtés. Cette transformation dura un an, 1883, et coûta 70 000 F.

Les travaux de fondation des colonnes et de réfection des dalles permirent de mettre à jour dans le haut de la nef, à droite, et dans l'aile correspondante, plusieurs grands cercueils de pierre creusée à couvercle en forme de prisme, semblables, dit-on à l'époque, à celui de Saint-Gildas. Ces sarcophages du haut Moyen Âge n'ont été ni étudiés, ni conservés.



À chacun de juger si les travaux du XIX<sup>e</sup> siècle ont amélioré ou non l'architecture intérieure de l'église.

### *Le mobilier*

#### – L'ORFÈVRERIE

Une vitrine fixée au mur nord de la nef présente quelques objets d'orfèvrerie du XVIII<sup>e</sup> siècle en argent ou métal argenté : 3 calices et patènes, une croix, un ostensor, un encensoir, un sceau d'aspersion et son goupillon.

#### – LES VITRAUX

Treize vitraux de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, sont consacrés à des épisodes de la vie du Christ (Nativité, Crucifixion, Sainte Famille), à la Vierge Marie et aux saints : Daniel, Gabriel, Jean, Saturnin... et notamment ceux qui sont liés à l'histoire locale : sainte Jeanne d'Arc accueillant le connétable de Richemont et saint Gildas débarquant dans la presqu'île de Rhuy. Remarquer dans le vitrail de la Sainte Famille, au-dessus de l'ancien maître-autel, les armoiries de la famille donatrice, les Gouvello de Kerlevenan, ce sont des armes parlantes («d'argent à cinq fers à cheval de gueules», Gouvello signifiant, en breton, des Forges). Au transept nord, le vitrail de sainte Catherine d'Alexandrie et de la bienheureuse Françoise d'Amboise a été offert, quant à lui, par les Francheville dont on voit aussi le blason.

#### – LES STATUES

Parmi les quatorze statues, on peut signaler saint Vincent, diacre et martyr, patron des vigneron près du retable nord du chœur et saint Corneille ou Cornély, patron des bêtes à cornes dans le transept nord ainsi que saint Isidore, patron des agriculteurs.

#### – LES TABLEAUX

L'église de Sarzeau est ornée de cinq tableaux dont la plupart mériteraient d'être mieux documentés.

Au transept sud, un grand tableau en impose par ses dimensions, sa qualité d'exécution et par son thème : le martyr de saint Saturnin, patron de la paroisse, foulé aux pieds par un taureau. On ne connaît ni son auteur, ni sa date (XIX<sup>e</sup> siècle), ni son histoire...

Deux tableaux sont présentés comme des copies de Nicolas Poussin qui auraient été données à l'église de Sarzeau par le marquis Hippolyte de Gouvello (1782-1870) lequel les avait achetées au duc d'Orléans, père de Louis-Philippe, selon le chanoine Le Veux citant, en 1937, une lettre d'Amédée de Francheville de 1868... Il y a probablement confusion avec le

père d'Hippolyte, Joseph-Armand de Gouvello né en 1747. Il s'agit de copies de la série de Sept Sacrements, de 1647 : *L'Eucharistie* et *L'Ordre*. Les cinq autres auraient disparu depuis 1937.

Contre le pilier nord de la tribune, on trouve *Sainte Irène pansant les plaies de saint Sébastien après son martyre*. C'est une copie d'un tableau du Guerchin qui lui a été attribuée ou, plutôt, à son atelier... On ignore, ici encore, comment cette œuvre se trouve dans l'église de Sarzeau.

Le dernier tableau se cache dans le baptistère, sur le mur du fond, dans l'ombre : *Le baptême du Christ*, peinture de Xavier de Langlais (né à Sarzeau en 1906 et mort en 1975), connu pour ses décors religieux et son œuvre graphique, membre du groupe des *Seiz Breur*.

### *Les retables de Guillaume Gravay* (par Sandrine Guillot)

Guillaume Gravay naît vers 1669. En 1696, il se marie à Auray avec Françoise Blouet, paroisse Saint-Gildas. En 1702, il réside toujours à Auray, en 1707 il demeure à Sarzeau puis il part s'installer à Plouhinec où il finira sa vie. Il y décède le 31 mars 1719.

Le 21 septembre 1698, il passe un marché pour l'église paroissiale Saint-Saturnin de Sarzeau «pour achever la construction de la tour carrée du portail occidental et la couverture de l'église» moyennant 2 600 livres. Puis, le 21 mars 1700, toujours pour l'église de Sarzeau, il se charge «de faire et poser en un an le retable du maître-autel avec les statues de saint Saturnin et de saint Jean-Baptiste, la table de communion, les planchers et les balustres des trois jubés de la tour, de finir les escaliers de cette dernière et de la surmonter des quatre urnes à flammes du haut, de fournir les deux portes entre le chœur et la sacristie et enfin pour l'intérieur de l'église, un crucifix de cinq pieds, en bois et couleur de chair» pour la somme de 3 600 livres<sup>1</sup>. Nous n'avons pas retrouvé ces marchés.

Actuellement, un retable signé et daté *G Gravay qui fecit 1707* est conservé dans cette église. Il s'agit du retable de *l'Intercession de la Vierge* placé dans le collatéral sud. On lui attribue également son pendant, le retable de *l'Adoration du Sacré Cœur*. Dans les comptes de Sarzeau datés du 4 février 1706, plusieurs dépenses sont mentionnées concernant le retable du maître-autel et ces deux petits retables latéraux. Malheureusement le nom de Gravay n'y apparaît jamais.

<sup>1</sup> Luco, A., *Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes*, Vannes, Galles, 1884, p. 847-848.

Le 29 mars 1707, il passe un marché pour la construction d'un retable en tuffeau et en marbre pour l'église Notre-Dame à Port-Louis. Il s'agit d'un couronnement qui surmonte le retable primitif réalisé par le sculpteur lavallois Olivier Martinet dans les années 1650. Il est également chargé de faire quelques réparations sur les statues de l'ancien retable. Ce retable a disparu dans l'incendie de l'église en 1918. Le 25 septembre 1707, il passe un contrat sous seing privé à Auray avec le sculpteur Olivier Martinet pour faire un autel. Nous ignorons encore à quel édifice il était destiné.

Le 7 décembre 1710, il conclut un marché avec Jean Le Toullec, recteur de Carnac, pour les autels latéraux de l'église Saint-Cornély. Il s'agit des retables de saint Jean-Baptiste et de saint Isidore.

Le 19 juillet 1718, il signe une quittance où il atteste avoir reçu de Philippe Stéphant, procureur de l'église paroissiale de Nostang, la somme totale de 1 669 livres 16 sous et 3 deniers pour l'ensemble de ses réalisations consistant en un retable et une figure de Jésus-Christ.

Enfin, il était convenu qu'il réalise le retable du maître-autel de l'église de Saint-Patern à Vannes pour un montant de 6 000 liv. Mais il décède sans avoir eu le temps d'achever la commande. Sa veuve est même obligée de rembourser ce que la fabrique lui avait déjà versé.

#### RETABLES DE SARZEAU

Ces deux retables sont réalisés dans du calcaire avec un décor en haut-relief et en bas-relief. Leur composition est identique : un soubassement, autrefois ornés de plaques de marbres rectangulaires, surmonté d'une niche en plein cintre encadrée par deux pilastres à chapiteaux composites surmontés de pots à feu. Au sommet de la niche, deux consoles d'amortissement entourent un cartouche d'où tombent deux chutes de fleurs. Ils ont été classés Monuments historiques le 12 juillet 1912.

#### *L'Intercession de la Vierge* : retable du collatéral sud

Une inscription concernant l'iconographie, la signature de l'artiste et la date de sa réalisation est gravée au centre de la scène : MEMENTO DOMINE FAMULORUM TUORUM ET G. GRAVAY QUI FECIT 1707.

La scène représentée est celle de l'Intercession de la Vierge en faveur des âmes du Purgatoire. Dans la partie inférieure, les damnés à mi-corps, prisonniers des flammes, lèvent les bras et regardent vers le ciel, implorant la Vierge. Ce groupe est composé d'hommes et de femmes, de soldats avec leur casque, de rois couronnés et d'évêques portant la tiare. À gauche dans la partie médiane, la vierge ouvrant son manteau pour les accueillir, regarde en direction de la Sainte-Trinité. Celle-ci représentée dans la partie supérieure avec Dieu le Père, le Christ et la Colombe du Saint-Esprit est située dans les nuées entourées d'angelots.



Retable de l'Adoration du Sacré-Cœur attribué à G. Gravy, vers 1707, Église de Sarzeau

*L'Adoration du Sacré-Cœur : retable du collatéral nord*

Une inscription latine concernant l'iconographie est gravée sur le marbre : DISCITE A ME QUIA MITIS SUM ET HUMILIS CORDE. Ici la scène de l'Adoration du Sacré-Cœur est sculptée en bas-relief. Elle représente deux anges en adoration agenouillés devant un autel orné d'une croix de Malte tandis que deux autres anges tiennent dans leurs mains un encensoir. Cet autel est surmonté de deux gradins décorés de rinceaux et d'un retable terminé par un fronton semi-circulaire orné du Saint-Esprit. Au-dessus de celui-ci, deux angelots portent une couronne. Un médaillon contenant le Sacré-Cœur et porté par deux anges occupe le centre du retable.

\*

\* \*



Retable de l'Intercession de la Vierge en faveur des âmes de Purgatoire G. Gravay, 1707, Église de Sarzeau

La visite de la ville s'achève par la présentation de la biographie de plusieurs célébrités originaires de la presqu'île : le connétable Arthur de Richemont alias Arthur III, duc de Bretagne (1393-1458), la fondatrice des Retraites, Catherine de Francheville (1620-1689), le romancier et dramaturge Alain-René Lesage (1668-1747), le conventionnel et essayiste Joseph-Marie Lequinio (1755-1815), la romancière Marie Le France (1879-1965), prix Femina 1927 pour *Grand Louis l'Innocent*.

Bertrand FRÉLAUT,  
avec la collaboration de  
Sandrine GUILLOT, Gwenaëlle LE CALONNEC